

Le maître G

Enseignant(e) spécialisé(e) chargé(e) de l'aide à dominante rééducative

Fatika Benzidane

Objectifs:

- Faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire.
- Ajuster ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles.
- Restaurer l'estime de soi et le désir d'apprendre.
- Construire ou reconstruire ses compétences d'élève.

Pour qui?

Les élèves dont les comportements et les difficultés d'adaptation à l'école perturbent l'entrée dans les apprentissages et l'efficacité scolaire.

Son travail:

La rééducatrice procède à l'analyse des difficultés de l'enfant avec l'enseignant, les parents, l'équipe du réseau. Son intervention nécessite l'accord préalable du responsable légal.

A partir d'un projet d'aide individuel, l'enfant travaille en groupe ou individuellement.

L'aide à dominante rééducative lui propose un lieu, un temps et une relation spécifiques, pour parler de ses difficultés.

Elle contribue à relancer la dynamique autour de l'enfant.

Le maître E

Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique

Axelle Hutchings

Objectifs:

- la prévention des difficultés scolaires
- l'aide à l'élève dans:
 - l'amélioration de ses capacités
 - la maîtrise de ses outils et de ses méthodes de travail
 - la prise de conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite
 - le transfert de sa réussite en classe

Pour qui?

Il s'adresse aux élèves de l'école maternelle et élémentaire qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux

Son travail:

- Analyse les besoins des élèves, en concertation avec l'enseignant de l'élève et les autres intervenants.
- Elaboration des projets d'aide individuels, pour une remédiation qui peut être apportée en petit groupe, éventuellement au sein de la classe, en co-intervention.
- Communication aux parents, en liaison avec les maîtres, des difficultés et progrès de l'élève.

Psychologue scolaire

Carine Hubert

01 83 98 13 04

Sa mission:

La psychologue scolaire est à l'écoute des enfants, des parents et des enseignants.

Après concertation avec les maîtres, elle intervient auprès des familles pour comprendre où se trouvent les difficultés et faciliter la recherche d'aides adaptées aux problèmes rencontrés.

Elle pratique des observations, peut organiser des entretiens avec l'enfant et des bilans psychologiques, en accord avec les parents.

Elle peut guider les familles vers des centres de soins ou des spécialistes.

Elle fait le lien entre les différents partenaires, internes et externes à l'école, qui interviennent autour de l'enfant.

Elle est sollicitée pour l'orientation dans les classes spécialisées et la scolarisation des enfants en situation de handicap.